



DANS SA SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer une autorisation simple pour la réfection des façades, parcelle 284, M. Rocco Pepe, Ch. du Monteiron 12.

A pris note

- De l'annulation, par la Préfecture, de l'autorisation de vente en détail de tabac de la boulangerie Fleur de Pains ;
- Du résultat du contrôle radar, effectué par la Police cantonale, à la rte de Préverenges, en date du 12 août 2020 de 09h55 à 11h30 : 520 véhicules ont été contrôlés dont 9 dénoncés. Le taux d'infractions pour Denges est de 1.73% ; le taux d'infractions du canton pour la période en cours est de 2.82%.

La municipalité